

## PAULIN.

OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU. (*Suite.*)

J'ATTEIGNIS enfin ma vingt et unième année, et madame Molard, munie du consentement de l'oncle d'Henriette, se disposait à remplir sa promesse, lorsque une apoplexie vint nous enlever cette excellente femme. Cet événement nous plongea, Henriette et moi, dans la plus vive douleur ; nous regrettions la perte d'une maîtresse qui nous chérissait, comme si nous eussions été ses enfans. Madame Molard n'avait pour héritier qu'un collatéral qui, vivant de son bien, mit la maison et le magasin en vente.

Nous étions trois commis, deux filles de magasin, et trois garçons. L'héritier de madame Molard jugea convenable à ses intérêts de ne point fermer le magasin, mais de nous y laisser sur le même pied où nous étions avec sa parente, sous la direction du premier commis, homme probe et rempli de toutes les connaissances nécessaires au commerce de l'épicerie.

Environ quinze jours après la mort de madame Molard, un Anglais se présenta au comptoir, en demandant à lui parler ; il témoigna la plus grande surprise, en apprenant qu'elle n'existait plus. Je fus frappé de l'altération visible que ses traits éprouvèrent à cette nouvelle ; il resta comme anéanti, et toutes ses facultés parurent suspendues. En revenant à lui-même, il demanda s'il pouvait parler à la personne qui avait succédé à son magasin ; je lui répondis que jusqu'alors la maison était restée sous la direction du premier commis, près duquel j'allais l'introduire ; ce que je fis sur le champ. Les ayant laissés seuls, je retournai à mes occupations. L'entretien du premier commis et de l'Anglais dura plus d'une demi-heure ; ce dernier quitta la maison avec les symptômes de la douleur la plus accablante. Naturellement sensible, je me sentis affligé de l'état où se trouvait cet Anglais. Quoique je ne le connusse point, je sentis naître dans mon cœur un vil désir de connaître la cause d'une affliction aussi profonde. Ce n'était pas cette simple curiosité qui agite la plupart des hommes, mais bien l'élan d'une âme affectueuse qui désire soulager les peines d'autrui. Le premier commis laissait appercevoir dans ses yeux, que sa conversation avec l'Anglais avait eu quelque chose de pénible. Henriette, qui était assise dans le comptoir, s'était apperçue comme moi de la surprise et de la douleur qu'avait manifestées l'étranger, en apprenant la mort de madame Molard, et sans doute elle était curieuse d'en connaître les motifs. " Mr. Durant, dit-elle au premier commis, votre entretien avec l'Anglais qui sort d'ici paraît vous affecter beaucoup ? — Oui, je suis fâché de la situation pénible où il se trouve ; je ne sais pas comment il pourra s'en tirer, et sûrement c'est un grand malheur pour lui que madame Molard ne soit plus